

**REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
USEES DE LA COMMUNE DE INZINZAC-LOCHRIST**

ENQUETE PUBLIQUE DU 2 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2024

**ANNEXES AU PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES
OBSERVATIONS**

PREMIERE JOURNEE

es de heures à heures

Observations de M⁽¹⁾

L Mr Bruno LE NOZATHIC Kerquer Ingijac.

J'ai vendu récemment 2 lots sur la parcelle 4B 30
Cette parcelle est classée en zone U et il y a
des projets de construction (2 maisons).

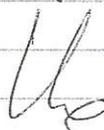
Je demande que cette parcelle soit classée en
zone d'Assainissement collectif. Les 2 lots sont
raccordables au réseau existant rue des Boutons
d'or. (Au projet de zonage soumis à l'enquête
la parcelle 4B 30 a été classée en zone d'assainissement
non collectif).

Je joins un plan de division établi par le
géomètre NICOLAS

Fait à Ingijac le 2 septembre 2024

Le Nozathic 

Fin de la permanence le 2 septembre à 12H00
1 observation R1

Le Commissaire enquêteur
J Y Kerdrone 

Permanence du 18 septembre 2024 de 9H00 à 12H00
Pas de note - Pas d'observation déposée

Le Commissaire enquêteur
J Y Kerdrone 

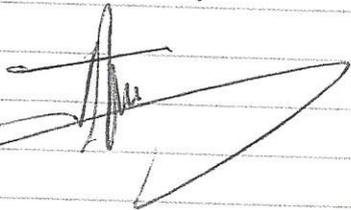
Séance du 4 octobre 2024

R2 Mr LECHARD adjoint aux travaux déclare que

1 - La parcelle cadastrée AC 349 à Fesan Vadee est construite et raccordée à l'assainissement collectif (correction à apporter au plan de pontage)

2 - demande que la partie constructible de la parcelle YB298 soit classée en AC.

C1 Mr LECHARD a reçu un courrier de demande de classement en AC de plusieurs parcelles ou groupes de parcelles.

 04.10.24

Fait en la séance le 04/10/24 17H00

Le Commissaire enquêteur

J. Leclercq

Plan annexé à R-I
M. LE NOZAHIC

INZINZAC-LOCHRIST
Rue des Boutons d'Or
Section YB n°30
PROJET DE DIVISION
Propriété de M. Bruno LE NOZAHIC

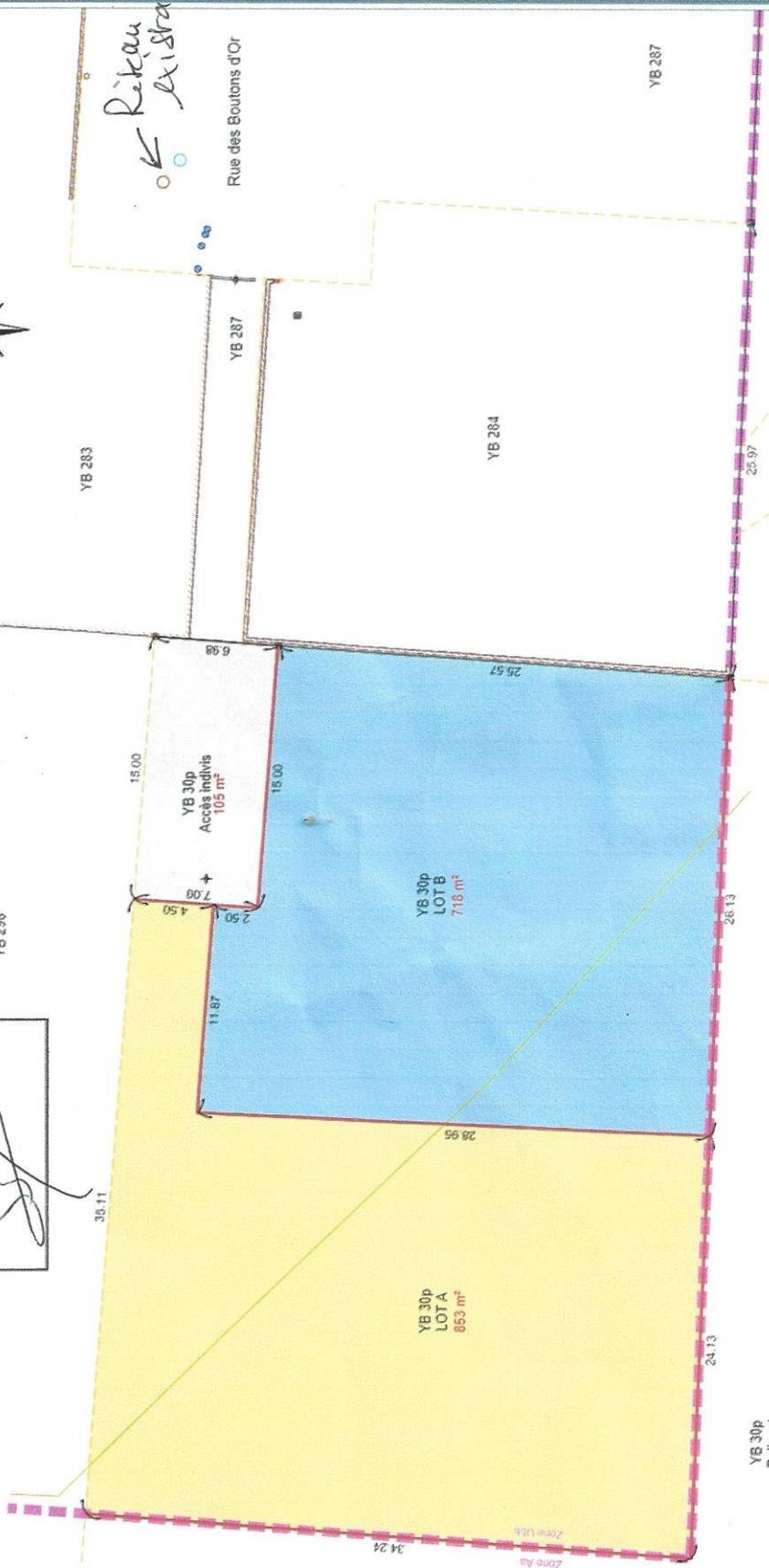
M. Bruno LE NOZAHIC
Bon pour accord sur le projet de division:



Zone U



Rikou EU
↳ existant.



Les surfaces et les cotes ne
seront définitives qu'après bornage

SELARI NICOLAS Associés - Géomètres-Experts Agence de BLOMAY 3 avenue d'ENNEBERT 67200 HENNEBERT 67240 FLOJAY Tél. 02 97 33 39 35 nicolas@selaris.com www.selaris-associés.com		ECHELLE 1 / 250 Dressé le 04-06-2024 Dressé par Marie JAMBOU RGF 93 (CC48)-NGF (IGN89 (mesures GPS)) Référence : Y24-079	
Station Bouche d'eau Regard E.P. Regard E.U. Ceffret E.D.F. Ceffret Gaz	Application cadastrale non bornée Limite d'urbanisme : application graphique non contractuelle	Valable par le Géomètre-Expert M. HINAULT Jean-Charles	
Trottoir Limite culture Mur Limite divisoire Cotation Borne existante	+ o o □ □ ■	Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après bornage	

Dossier suivi par :
Christine GUILLO
Responsable service Aménagement & Urbanisme
Tél : 02 97 85 30 46
Mail : c.guillo@inzinzac-lochrist.fr

A l'attention du commissaire enquêteur
Jean-Yves KERDREUX

Réf :
2024-0015 ST-AN-CG

Objet :
Demandes de la commune d'Inzinzac-Lochrist/enquête publique schéma d'assainissement collectif

Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous nos demandes concernant l'enquête publique en cours,

Nous anticipons sur notre consommation foncière dans le cadre du ZAN :

1. Penquesten, nous souhaitons conserver le zonage EU sur la dernière tranche du lotissement communal déjà desservi par l'assainissement collectif, route de Bubry (parcelles AC 309)
2. Lochrist, nous souhaitons étendre l'assainissement collectif sur la parcelle AE 589,
3. Lochrist, une partie (Nord-est) de la parcelle AE 8, soit 10 800 m², est impropre à la culture, nous souhaitons étendre l'assainissement collectif sur cette zone
4. Lochrist, une partie de la parcelle YA 646 représente une opportunité d'extension urbaines, nous souhaitons que le zonage d'assainissement collectif sur cette zone.

Nous anticipons sur le fonctionnement du site de Mané Braz :

5. Lochrist, nous souhaitons que l'ensemble du site du Mané Braz soit desservi par l'assainissement collectif, ainsi la rénovation des équipements existant peut être envisagée et complétée (buvette)

Nous vous remercions de prendre en compte nos remarques,
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Armelle NICOLAS

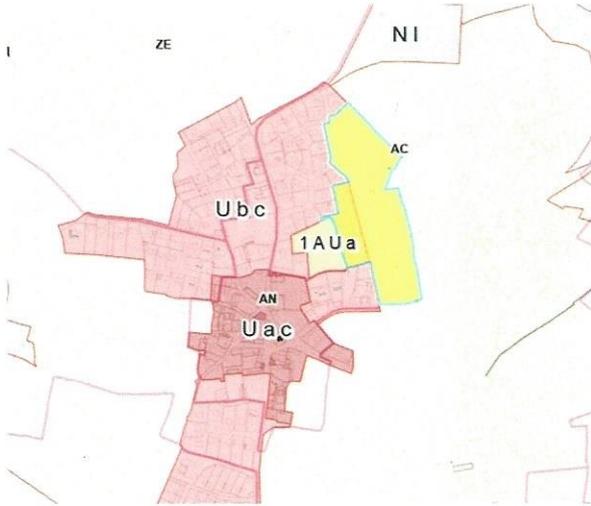


Pi-Po
Armelle LECHARD

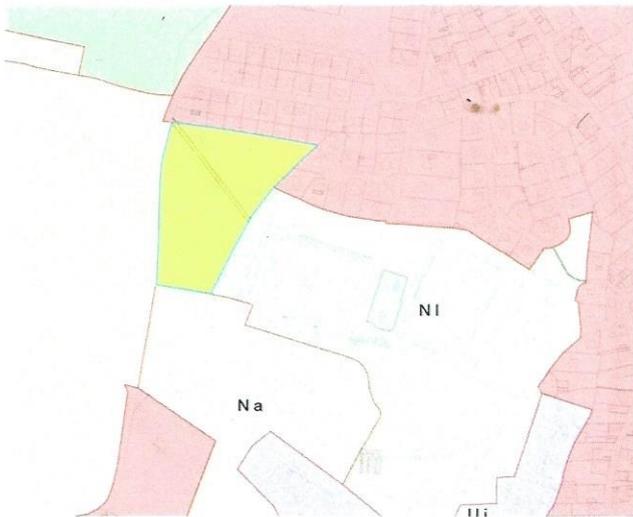


ANNEXES aux demandes de la commune d'Inzinzac-Lochrist

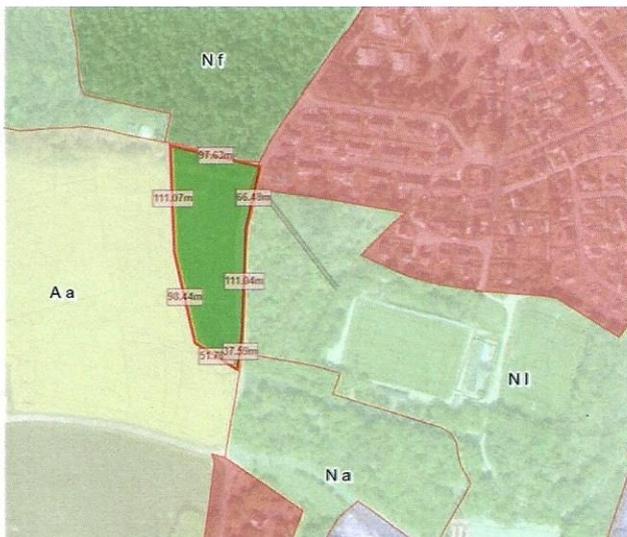
1. Penquesten, AC 309



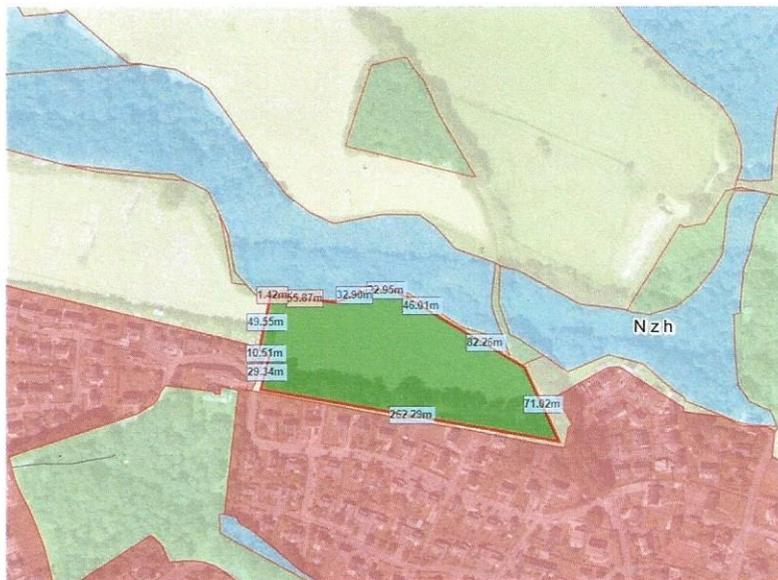
2. Lochrist, AE 589



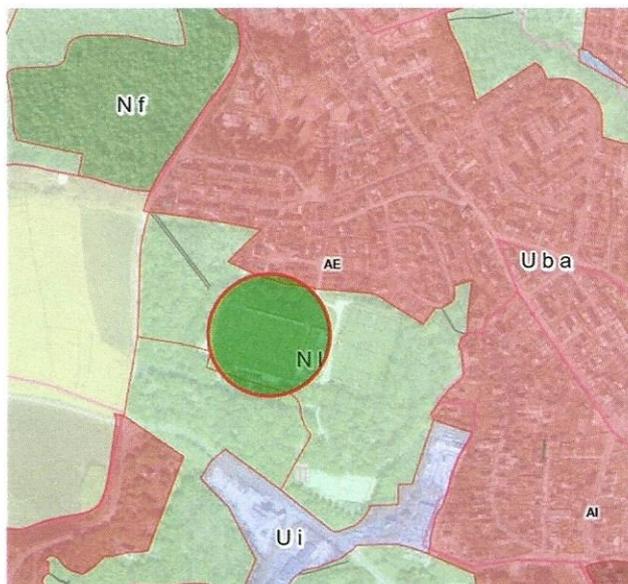
3. Lochrist, Nord-Est AE 8



4. Lochrist, une partie de la YA 646

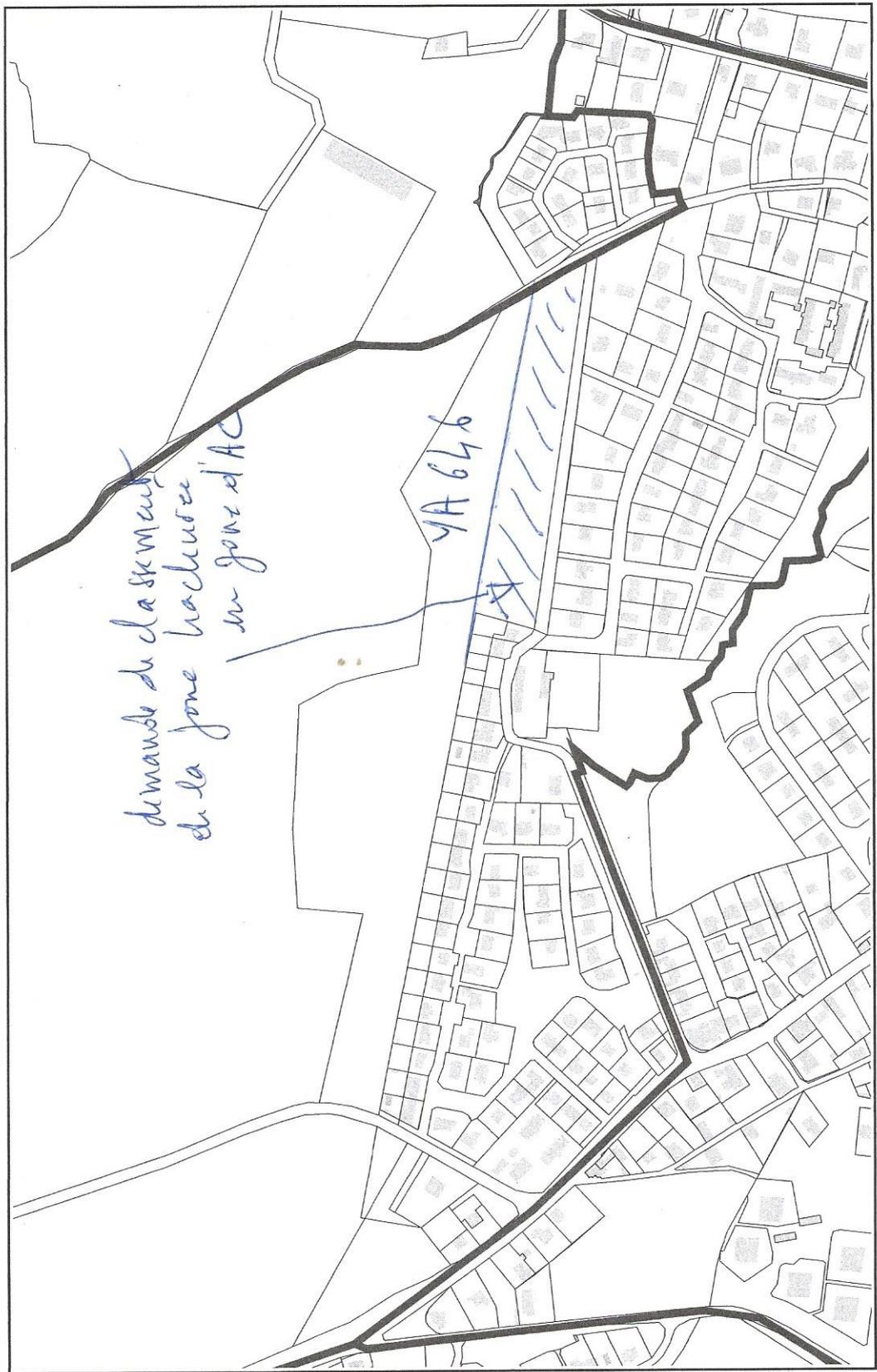


5. Lochrist, Mané Braz



Le CE

I y Kudrony



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral